

Le Contrat de la Preuve

Étude stratégique pour un programme gouvernemental 2026–2031 : traduire les Orientations Royales en résultats mesurables, pour chaque citoyen et dans chaque territoire

Souveraineté stratégique • Jeunesse • Régions • Entreprise • Services publics • Redevabilité

3	7	12	100 Mds MAD
promesses aux citoyens	chantiers prioritaires	engagements chiffrés	enveloppe-plafond 2027–2031

Hafid Boutchakkoucht

Chercheur indépendant — politiques publiques, science politique et relations internationales

ORCID 0009-0007-3785-5570

Octobre 2026

Nature du document. Étude indépendante soumise à la réflexion des intéressés et des composantes de la majorité, dans la phase de préparation du programme prévu à l'article 88 de la Constitution. Elle ne constitue ni un programme officiel, ni un engagement du gouvernement, de la majorité ou d'un parti. Les chiffres sont issus de sources publiques datées (HCP, Bank Al-Maghrib, Ministère de l'Économie et des Finances) ; les cibles sont des propositions à consolider dans les 100 premiers jours.

Note au lecteur

Ce document part d'un constat simple : le Maroc ne manque ni de visions ni de stratégies. Il manque, trop souvent, d'une chaîne courte et vérifiable entre la décision, la dépense et le résultat que le citoyen constate dans sa vie quotidienne. Le Discours Royal du 9 octobre 2026, à l'ouverture de la 12e législature, a qualifié le mandat de « contrat moral » qui lie les élus aux citoyens. Ce programme en tire la conséquence : **un engagement n'existe que s'il peut être prouvé.**

D'où son titre, et une règle appliquée à chacun des douze engagements : **un résultat chiffré, un responsable unique, un financement identifié, une échéance, une donnée publiée.** Ce qui ne remplit pas ces cinq conditions n'est pas promis.

Structure du document

1. Synthèse exécutive — trois promesses, sept chantiers, douze engagements
2. Le mandat : lecture opérationnelle des Orientations Royales
3. Diagnostic : les réalités économiques et sociales de 2026
4. Les sept chantiers prioritaires
5. Priorités transversales : femmes, Mondial 2030, partenariats et migration
6. Cadre budgétaire : une enveloppe-plafond, pas une promesse de ressources
7. Gouvernance de l'exécution : piloter par la preuve
8. Agenda législatif et réglementaire prioritaire
9. Feuille de route 2026–2031
10. Risques et parades
11. Annexe — tableau de bord des résultats et sources

1. Synthèse exécutive

Le Maroc entre dans la législature 2026–2031 dans une fenêtre favorable mais étroite. Favorable : la croissance attendue par Bank Al-Maghrib atteint 4,4 % en 2026, l'inflation est maîtrisée (0,7 %), les barrages sont remplis à 65,5 % au 1er octobre 2026 contre 32,7 % un an plus tôt, et le chômage strict est mesuré à 9,5 % au deuxième trimestre selon la nouvelle enquête du HCP. Étroite : la croissance est projetée à 2,9 % en 2027, le déficit budgétaire remonte à 3,5 % du PIB, l'investissement public baisse de 5,4 % dans les prévisions 2027, le déficit courant s'élargit à 4,6 % du PIB en 2026 sous l'effet d'une facture énergétique de 138,1 milliards de dirhams, et un jeune actif de 15–24 ans sur quatre est au chômage.

La conséquence est claire : **le gouvernement ne peut pas acheter des résultats par la dépense. Il doit les obtenir par l'exécution.** Le programme repose donc moins sur de nouvelles enveloppes que sur la réorientation des moyens existants vers ce qui produit un effet mesurable, et sur un dispositif de pilotage qui rend chaque retard visible.

Trois promesses aux citoyens

Promesse	Ce que le citoyen doit constater en 2031
1. Un travail digne	Aucun jeune sans solution : chaque jeune de 15–29 ans sans emploi ni formation qui s'inscrit reçoit, dans un délai de quatre mois, une offre d'emploi, de stage, de formation qualifiante ou d'accompagnement à la création d'activité. Un million d'emplois nets créés sur le mandat, en majorité déclarés.
2. Des services publics qui fonctionnent près de chez soi	Une école où l'enfant apprend à lire et compter ; une équipe de soins primaires identifiée pour chaque famille ; les cent démarches les plus courantes accessibles en ligne et au guichet ; des décisions prises en région, au plus près des besoins.
3. Un État qui protège et rend des comptes	Une eau, une énergie et des produits de base sécurisés face aux chocs ; un tableau de bord public trimestriel de chaque engagement ; un bilan d'étape annuel devant le Parlement.

Sept chantiers prioritaires

#	Chantier	Finalité
1	Souveraineté stratégique : eau, énergie, alimentation, réserves	Résister aux sécheresses et aux chocs d'approvisionnement sans rupture pour les ménages ni pour l'économie.
2	Croissance par l'entreprise et l'emploi productif	Faire du secteur privé « l'acteur stratégique de la transformation » : investissement, emploi, exportations.
3	Jeunesse : le Pacte « Aucun jeune sans solution »	Placer la jeunesse « en tête des politiques publiques » et restaurer sa confiance dans les institutions.
4	École qui apprend, compétences qui insèrent	Améliorer les apprentissages fondamentaux et relier la formation à l'emploi réel.
5	Santé de proximité et protection sociale effective	Passer de la couverture inscrite sur le papier à un soin effectivement reçu.
6	Régionalisation avancée et déconcentration effective	Transférer compétences et ressources aux régions et aux services territoriaux, sans délai.
7	État numérique, intelligence artificielle et redevabilité	Simplifier la vie des usagers, moderniser l'administration et rendre l'action publique vérifiable.

Douze engagements chiffrés

#	Engagement (cible 2031)	Mesure de la preuve
E1	1 000 000 d'emplois nets créés sur 2027–2031, dont au moins 60 % déclarés à la CNSS et maintenus 12 mois	HCP (EMO) + CNSS, publication semestrielle
E2	Garantie « Aucun jeune sans solution » : offre sous 4 mois ; 3 régions pilotes en 2027, généralisation aux 12 régions en 2029	Délai médian d'offre ; taux d'insertion à 6 et 12 mois
E3	Chômage des 15–24 ans ramené de 27,2 % (T2 2026) à moins de 20 %	HCP, série EMO 2026
E4	Taux d'activité des femmes porté de 18,1 % à 24 % ; +100 000 places de garde et de préscolaire à horaires élargis	HCP ; registre des structures d'accueil
E5	Délai de paiement de l'État, des collectivités et des EEP aux entreprises ≤ 60 jours, publié chaque mois	TGR, Observatoire des délais de paiement
E6	Pertes des réseaux urbains d'eau potable réduites de 10 points par rapport au diagnostic 2027 ; trajectoire de dessalement et de réutilisation conforme aux cibles nationales	Rapport annuel public par bassin et par distributeur
E7	Loi sur la sécurité des approvisionnements ; stocks stratégiques conformes aux obligations légales, vérifiés et publiés chaque trimestre	Autorité de contrôle désignée ; publication trimestrielle
E8	Maîtrise de la lecture et du calcul en fin de primaire : +15 points par rapport à la mesure 2027 ; abandon scolaire réduit de 30 % dans les provinces prioritaires	Évaluation nationale standardisée (CSEFRS / ministère)
E9	90 % de la population rattachée à une équipe de soins primaires identifiée ; délais de rendez-vous publiés par établissement	Ministère de la Santé, groupements sanitaires territoriaux
E10	100 % des textes de transfert prévus par la Charte de la déconcentration publiés en 12 mois ; 12 contrats État–Région de nouvelle génération signés fin 2027 ; ≥ 30 % de l'investissement ministériel délégué aux services déconcentrés en 2029	Bulletin officiel ; suivi budgétaire TGR
E11	Les 100 démarches les plus utilisées entièrement dématérialisées, avec un guichet d'assistance physique ; principe « une seule fois » pour les pièces déjà détenues par l'administration	Indicateur public de dématérialisation et de satisfaction
E12	Tableau de bord public trimestriel ; bilan d'étape annuel devant le Parlement, dans le cadre de l'art. 101 ; évaluation indépendante à mi-mandat en 2029	Publication effective aux dates fixées

Ce que ce programme ne promet pas

Par réalisme et par respect pour le citoyen, ce programme ne promet pas : des recrutements massifs dans la fonction publique sans besoin démontré ; des subventions généralisées non ciblées ; des baisses d'impôts non financées ; des chiffres d'emploi qui confondraient emplois créés, emplois déclarés et emplois durables ; des chantiers financés par des recettes exceptionnelles. Toute mesure dont le coût, le porteur ou l'indicateur ne peut être établi dans les 100 premiers jours est reportée ou abandonnée.

2. Le mandat : lecture opérationnelle des Orientations Royales

Le Discours prononcé par Sa Majesté le Roi le 9 octobre 2026 devant les deux Chambres fixe le cap de la législature. Il présente le mandat comme un « véritable tournant » vers une puissance économique émergente et fiable, adossée à une justice sociale et spatiale renforcée. Le rôle du gouvernement n'est pas de commenter ces orientations mais de les **convertir en décisions, en budgets et en résultats**, dans le respect des compétences constitutionnelles de chaque institution (art. 49, 88, 89, 92 et 101 de la Constitution).

Orientation Royale (9 octobre 2026)	Traduction dans le programme	Engagements
Faire du mandat un « véritable tournant » vers une économie émergente, avec justice sociale et spatiale	Croissance tirée par l'investissement privé et l'emploi ; allocation territoriale des moyens selon une formule publique	E1, E10
Nouvelle génération de grandes stratégies : eau, énergie, alimentation, industrie, numérique, IA	Chantier 1 (souveraineté) et chantier 7 (numérique et IA) ; revue de chaque stratégie sectorielle avec cibles et coûts	E6, E7, E11
Accélérer la constitution de réserves stratégiques et sécuriser l'approvisionnement	Loi sur la sécurité des approvisionnements ; contrôle et publication trimestrielle des stocks	E7
Le secteur privé, « acteur stratégique de la transformation »	Délais de paiement, simplification, commande publique, soutien conditionné aux résultats	E1, E5
La jeunesse « en tête des politiques publiques »	Pacte « Aucun jeune sans solution » ; école et formation liées à l'emploi ; participation des jeunes	E2, E3, E8
« L'enjeu réel de la prochaine étape est l'action territoriale », adossée à la régionalisation avancée	Contrats État-Région pluriannuels ; clarification des compétences ; renforcement des moyens humains et financiers	E10
Charte de la déconcentration : « aucun retard ni attermolement n'est plus tolérable »	Calendrier de 12 mois pour les textes de transfert ; délégation budgétaire mesurée	E10
Partenariat migratoire : le modèle actuel « a atteint ses limites » ; co-développement, compétitivité, stabilité régionale	Contribution gouvernementale à la vision stratégique annoncée : mobilité légale, formation, investissement, protection des mineurs	Transversal
Le mandat, « un contrat moral » avec les citoyens	Tableau de bord public, bilan annuel devant le Parlement, évaluation indépendante	E12

Citations courtes rapportées par la presse nationale (Le360, Finances News Hebdo) à partir du Discours Royal du 9 octobre 2026. Le texte officiel fait foi.

3. Diagnostic : les réalités de 2026

Un programme réaliste commence par des chiffres vérifiables. Le tableau ci-dessous retient les données publiques les plus récentes disponibles à la date de rédaction.

Indicateur	Donnée disponible	Implication pour le programme
Croissance du PIB	4,4 % en 2026 ; 2,9 % en 2027 (BAM, sept. 2026)	Ne pas bâtir de dépense permanente sur une année agricole exceptionnelle.
Inflation	0,7 % en 2026 ; 1,5 % en 2027 (BAM) ; taux directeur 2,25 %	Fenêtre favorable pour réformer sans choc sur le pouvoir d'achat.
Déficit budgétaire	3,5 % du PIB (2025) ; 3,4 % (2026) ; 3,5 % (2027, prévision BAM)	Marge de manœuvre budgétaire réduite : priorité à la réallocation.
Investissement public (budget)	124,8 Mds MAD (6,9 % du PIB) en 2026 ; 118,1 Mds MAD en 2027	Sélectionner les projets par leur maturité et leur usage durable.
Compte courant et énergie	Déficit courant 4,6 % du PIB en 2026 ; facture énergétique 138,1 Mds MAD (+28,4 %)	L'efficacité énergétique et les renouvelables sont un enjeu de souveraineté et de balance extérieure.
Chômage strict	9,5 % au T2 2026 (urbain 11,9 % ; rural 5,4 %) — 1,121 million de chômeurs	Le niveau national masque la fracture urbaine et la précarité rurale.
Jeunes 15–24 ans	Chômage de 27,2 % (T2 2026, EMO)	Priorité absolue : la transition école-emploi.
Sous-utilisation de la main-d'œuvre	Indicateur composite de 18,9 %	Mesurer aussi le sous-emploi et la main-d'œuvre potentielle, pas seulement le chômage.
Femmes	Taux d'activité de 18,1 % (hommes 66,5 %) ; chômage 14,8 %	Le premier gisement de croissance du pays ; levier : garde d'enfants, mobilité, sécurité.
Emploi 2025 (ancienne série)	193 000 emplois nets : +203 000 en urbain, –10 000 en rural	Le monde rural perd des emplois : diversification non agricole nécessaire.
NEET 15–29 ans	Environ un tiers de la classe d'âge (étude HCP 2026)	Aller chercher les jeunes là où ils sont : l'offre ne suffit pas, il faut la démarche active.
Ressources en eau	Barrages à 65,5 % au 1er oct. 2026 (32,7 % un an plus tôt)	Le répit hydrique est l'occasion de réformer la demande, pas de relâcher l'effort.
Participation électorale	38 % le 23 septembre 2026	La confiance se reconstruit par des résultats visibles et vérifiables.

Avertissement méthodologique : le HCP a adopté en 2026 une nouvelle Enquête Emploi (EMO2026, 135 000 ménages, normes OIT). Ses résultats ne sont pas directement comparables aux séries antérieures (par exemple, 37,2 % de chômage des 15–24 ans en 2025 selon l'ancienne série). Les cibles du présent programme sont exprimées dans la nouvelle série.

Cinq tensions structurelles à résoudre

- Une croissance dépendante de la pluie.** Les écarts de croissance entre années sèches et années humides restent trop forts. La souveraineté hydrique et la diversification hors agriculture pluviale sont des politiques de croissance, pas seulement d'environnement.
- Une croissance qui ne crée pas assez d'emplois.** La création nette d'emplois reste inférieure aux besoins d'une population active jeune ; l'emploi rural recule.
- Une participation féminine parmi les plus basses au monde.** Moins d'une femme sur cinq est active : c'est à la fois une injustice et un potentiel de croissance considérable.
- Des fractures territoriales persistantes.** Les écarts d'accès à l'école, aux soins, à l'eau et à l'emploi entre régions, et entre villes et campagnes, nourrissent le sentiment d'injustice spatiale.

5. **Des marges budgétaires étroites face à de grands engagements.** Les chantiers de la Coupe du monde 2030, de la protection sociale et de l'eau exigent une discipline de sélection et de séquençage des projets.

4. Les sept chantiers prioritaires

Chaque chantier est présenté selon la même grille : objectif 2031, mesures, indicateurs, porteur et enveloppe indicative. Les enveloppes s'entendent hors crédits déjà inscrits dans les lois de finances et ne s'y additionnent pas mécaniquement.

Chantier 1 — Souveraineté stratégique : eau, énergie, alimentation, réserves

Objectif 2031 : aucune rupture structurelle d'approvisionnement en eau potable pour les villes et les centres ruraux ; une dépendance énergétique réduite ; des stocks stratégiques effectifs et contrôlés.

Mesures

- **Gérer la demande avant d'étendre l'offre** : programme national de réduction des pertes des réseaux, contrats de performance avec les distributeurs, tarification progressive protégeant les premières tranches de consommation des ménages.
- **Sécuriser l'offre là où elle est rentable** : poursuite du dessalement et des interconnexions entre bassins selon un classement public des projets par coût du mètre cube, besoin énergétique et gestion de la saumure ; réutilisation des eaux usées traitées pour l'arrosage, l'industrie et l'agriculture.
- **Conditionner les aides à l'irrigation aux économies d'eau réelles**, et revoir les filières très consommatrices dans les bassins en stress hydrique sévère, en concertation avec les agriculteurs et en protégeant les revenus des petites exploitations.
- **Loi sur la sécurité des approvisionnements** : cadre unifié des stocks stratégiques (produits pétroliers, céréales, intrants, médicaments essentiels), contrôle indépendant des niveaux et publication trimestrielle.
- **Accélérer la transition énergétique** : efficacité énergétique dans le bâtiment public et l'industrie, renforcement des réseaux et du stockage, autoproduction des entreprises, intégration industrielle locale et formation aux métiers verts.
- **Sécurité alimentaire** : appui aux petits producteurs, aux coopératives et à l'agrégation ; réduction des pertes post-récolte ; transparence des marges dans les circuits de distribution des produits de base.

Indicateurs	Pertes des réseaux urbains (–10 pts) ; volumes dessalés et réutilisés vs trajectoire nationale ; jours de stocks effectifs par produit ; part des renouvelables dans la production électrique ; coût de l'énergie importée.
Porteurs	Ministère de l'Équipement et de l'Eau ; Ministère de la Transition énergétique ; Ministère de l'Agriculture ; agences de bassin ; ONEE.
Enveloppe indicative	15 Mds MAD sur 5 ans (hors investissements déjà programmés), sélectionnés par coût-efficacité.

Chantier 2 — Croissance par l'entreprise et l'emploi productif

Objectif 2031 : un million d'emplois nets créés sur le mandat, majoritairement déclarés et durables ; un investissement privé en hausse, conformément à l'objectif de la Charte de l'investissement de porter la part privée aux deux tiers de l'investissement total à l'horizon 2035.

Mesures

- **Payer à l'heure** : délai de paiement public ≤ 60 jours, intérêts moratoires automatiques, publication mensuelle par administration et par entreprise publique. C'est la mesure la moins coûteuse et la plus efficace pour la trésorerie des TPME.

- **Aides à l'emploi conditionnées au résultat** : la majorité de l'aide versée après preuve de la déclaration CNSS, du salaire et du maintien dans l'emploi 12 mois ; réduction temporaire du coût du premier emploi formel d'un jeune.
- **Commande publique comme levier** : part réservée et lots adaptés aux TPME, coopératives et auto-entrepreneurs ; dématérialisation complète des marchés.
- **Investissement simplifié** : guichet unique effectif via les Centres régionaux d'investissement, délais de décision opposables, silence de l'administration valant accord pour une liste définie d'autorisations.
- **Industrie et exportations** : soutien industriel lié à des engagements mesurables (investissement réalisé, emplois, formation, exportations ou substitution aux importations) ; montée en gamme des écosystèmes automobile, aéronautique, agroalimentaire, énergies renouvelables et économie numérique.
- **Intégration progressive de l'informel** : simplification fiscale et sociale des très petites activités, accès au crédit et à la protection sociale comme contrepartie de la formalisation.

Indicateurs	Emplois nets (EMO) ; emplois déclarés CNSS ; maintien à 12 mois ; délai moyen de paiement public ; investissement privé / investissement total ; exportations industrielles.
Porteurs	Ministère de l'Économie et des Finances ; Ministère de l'Industrie et du Commerce ; Ministère chargé de l'Investissement ; Ministère de l'Emploi ; CRI.
Enveloppe indicative	15 Mds MAD sur 5 ans, versés majoritairement après preuve de résultat.

Chantier 3 — Jeunesse : le Pacte « Aucun jeune sans solution »

Objectif 2031 : chaque jeune de 15–29 ans sans emploi, ni études, ni formation qui le demande reçoit une solution concrète en quatre mois ; le nombre de NEET diminue d'au moins 20 % par rapport à la référence 2026.

Mesures

- **Aller vers les jeunes** : repérage actif par les maisons de jeunes, les associations, les communes et les réseaux sociaux ; un conseiller référent par jeune ; diagnostic des compétences.
- **Quatre portes de sortie** : emploi, stage ou apprentissage rémunéré, formation qualifiante courte liée à une offre réelle, accompagnement à la création d'activité avec micro-financement.
- **Lever les freins concrets** : mobilité (transport), garde d'enfants pour les jeunes mères, accès au numérique, santé mentale et accompagnement social.
- **Financer les opérateurs à la performance** : paiement des organismes de formation et d'intermédiation selon le taux d'insertion à 6 et 12 mois, publié par sexe, région et milieu.
- **Participation et confiance** : conseils consultatifs régionaux de la jeunesse associés au suivi du Pacte ; volontariat civique ; sport et culture de proximité.
- **Déploiement progressif** : trois régions pilotes en 2027, extension en 2028, généralisation aux douze régions en 2029 après évaluation.

Indicateurs	Délai médian jusqu'à l'offre ; taux d'insertion à 6 et 12 mois ; nombre de NEET (HCP) ; chômage des 15–24 ans.
Porteurs	Ministère de la Jeunesse ; Ministère de l'Emploi (ANAPEC) ; OFPPT ; Régions.
Enveloppe indicative	12 Mds MAD sur 5 ans, dont une part redéployée depuis les programmes d'emploi à faible insertion.

Chantier 4 — École qui apprend, compétences qui insèrent

Objectif 2031 : une amélioration mesurable des apprentissages fondamentaux, un recul du décrochage scolaire et une formation professionnelle jugée sur l'insertion de ses diplômés.

Mesures

- **Les fondamentaux d'abord** : lecture, calcul et langues dans les premières années ; évaluation nationale standardisée annuelle en fin de cycle ; soutien ciblé aux élèves en difficulté.
- **Approfondir les écoles pionnières** sur la base de leurs résultats évalués, avec une généralisation conditionnée à la preuve d'impact.
- **Allouer selon les besoins** : réhabilitation des salles et des sanitaires, transport et restauration scolaires en milieu rural, internats pour les filles du monde rural.
- **Les enseignants au centre** : formation continue en situation de classe, accompagnement pédagogique, incitations à l'affectation en zones difficiles.
- **Formation professionnelle co-construite avec les employeurs** : alternance généralisée, cités des métiers et des compétences, financement lié à l'insertion.
- **Enseignement supérieur et IA** : filières numériques et d'intelligence artificielle, doubles diplômes avec l'industrie, recherche appliquée en partenariat.

Indicateurs	Taux de maîtrise lecture/calcul en fin de primaire ; taux d'abandon par province ; insertion des diplômés de la formation professionnelle à 12 mois.
Porteurs	Ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports ; Ministère de l'Enseignement supérieur ; OFPPT ; AREF.
Enveloppe indicative	20 Mds MAD sur 5 ans, hors crédits déjà inscrits ; affectation après mesure du coût par élève et de l'effet attendu.

Chantier 5 — Santé de proximité et protection sociale effective

Objectif 2031 : la généralisation de la protection sociale se traduit par un soin effectivement reçu, à une distance et dans un délai raisonnables.

Mesures

- **Soins primaires comme porte d'entrée** : équipes de santé territoriales, centres de santé réhabilités, unités mobiles programmées, circuits de référence vers l'hôpital.
- **Publication par province** de la distance et du temps d'accès aux soins de base, de la disponibilité des médicaments et des délais de rendez-vous.
- **Ressources humaines** : formation accélérée de médecins et d'infirmiers, incitations à l'exercice en zones sous-dotées, télémedecine là où les conditions sont réunies.
- **AMO effective** : réduction du reste à charge, accélération des remboursements, contrôle de la qualité des prestations.
- **Aide sociale directe** : ciblage par le Registre social unifié avec mécanismes de recours, et évaluation de l'effet sur la pauvreté et la scolarisation.

Indicateurs	Population rattachée à une équipe de soins primaires (90 %) ; délais de rendez-vous ; reste à charge ; taux de recours au registre.
Porteurs	Ministère de la Santé et de la Protection sociale ; groupements sanitaires territoriaux ; CNSS ; ANAM.
Enveloppe indicative	18 Mds MAD sur 5 ans, en complément des crédits existants.

Chantier 6 — Régionalisation avancée et déconcentration effective

Objectif 2031 : les décisions qui concernent les territoires sont prises dans les territoires, avec les moyens correspondants et une redevabilité claire.

Mesures

- **Charte de la déconcentration en 12 mois** : publication de tous les textes de transfert de compétences, délégation de la signature et des crédits aux services déconcentrés, schémas directeurs ministériels mis à jour.
- **Contrats État-Région de nouvelle génération** : pluriannuels, ils précisent les services, les compétences, les financements et les indicateurs de résultat ; douze contrats signés avant fin 2027.
- **Formule d'allocation publique** : répartition des ressources selon la population, la pauvreté, l'éloignement des services et le déficit d'infrastructures ; cartographie publique des projets, de leurs délais et de leurs coûts.
- **Capacités régionales** : recrutement de profils techniques, agences régionales d'exécution des projets renforcées, mutualisation de l'ingénierie entre collectivités.
- **Coordination** : conférence semestrielle Cheffe du gouvernement – présidents de Régions, avec un ordre du jour fondé sur les données du tableau de bord.

Indicateurs	Textes de transfert publiés ; part de l'investissement ministériel délégué ($\geq 30\%$ en 2029) ; contrats signés et exécutés ; écarts régionaux d'accès aux services.
Porteurs	Ministère de l'Intérieur ; Ministère de l'Économie et des Finances ; Régions ; walis et gouverneurs.
Enveloppe indicative	12 Mds MAD sur 5 ans, sans double financement avec les programmes sectoriels.

Chantier 7 — État numérique, intelligence artificielle et redevabilité

Objectif 2031 : une administration plus simple pour l'utilisateur, plus efficace pour l'agent et plus transparente pour le citoyen.

Mesures

- **Cent démarches prioritaires** entièrement en ligne, avec maintien d'un accueil physique et d'une assistance pour les citoyens non connectés.
- « **Une seule fois** » : interopérabilité des bases de données publiques, aucune pièce déjà détenue par l'administration ne pouvant être redemandée.
- **Intelligence artificielle au service public** : cas d'usage encadrés (traitement des demandes, détection de la fraude, aide à la décision), cadre éthique et protection des données personnelles en lien avec la CNDP, compétences et infrastructure de calcul nationales.
- **Registre public de performance** : chaque programme majeur y publie ses crédits, ses dépenses, son avancement, ses bénéficiaires, ses retards et la décision corrective.
- **Intégrité** : commande publique ouverte, déclaration et prévention des conflits d'intérêts, coopération avec l'Instance nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption.

Indicateurs	Démarches dématérialisées ; satisfaction des usagers ; délais de traitement ; publication effective du registre de performance.
Porteurs	Ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration ; Agence de développement du digital ; Cheffe du gouvernement (pilote).
Enveloppe indicative	4 Mds MAD sur 5 ans.

5. Priorités transversales

L'égalité femmes-hommes comme levier de croissance

Porter le taux d'activité des femmes de 18,1 % à 24 % ajouterait plusieurs centaines de milliers d'actives à l'économie. Les leviers sont concrets : places de garde et de préscolaire à horaires élargis, transport sûr, accès au foncier et au crédit pour les coopératives féminines, lutte contre les discriminations salariales, budgétisation sensible au genre dans chaque chantier. Tous les indicateurs du programme sont publiés par sexe.

La Coupe du monde 2030 : un héritage, pas une parenthèse

L'organisation de la Coupe du monde 2030 doit accélérer des équipements à usage durable : transport urbain, eau, gestion des déchets, équipements sportifs de proximité, hôtellerie et formation aux métiers du tourisme. Chaque grand projet fait l'objet d'un test d'usage après la compétition ; le coût total, les engagements pluriannuels et les risques de dépassement sont publiés. Un tableau consolidé des coûts et des engagements pluriannuels liés à 2030 est publié dans les 100 premiers jours.

Partenariats internationaux et migration : le co-développement

Dans le prolongement de la vision stratégique annoncée par Sa Majesté le Roi, qui relève de Son initiative, le gouvernement prépare sa contribution technique : mobilité légale et circulaire liée à des formations reconnues, investissement de la diaspora, protection et accompagnement des mineurs non accompagnés, compétitivité des zones industrielles du Nord, stabilité régionale. L'action gouvernementale s'inscrit dans le principe rappelé par le Discours : le partenariat est « un choix souverain et un engagement volontaire ».

Soutenabilité de la protection sociale : retraites et AMO

Le programme ne peut ignorer le risque budgétaire le plus lourd de la décennie. Selon le rapport sur la stabilité financière 2024 de Bank Al-Maghrib, de l'ACAPS et de l'AMMC, l'ensemble des régimes de retraite a encaissé 66,8 Mds MAD de cotisations pour 71,1 Mds MAD de prestations. Le régime des pensions civiles de la CMR a enregistré un déficit technique de 7,2 Mds MAD et ses réserves seraient épuisées vers 2030. **Sans réforme, l'État devra honorer des engagements non couverts, au détriment de toutes les autres priorités.**

Indicateur	Donnée disponible
Cotisations et prestations, tous régimes (2024)	66,8 Mds MAD encaissés contre 71,1 Mds MAD versés ; réserves globales de 326,9 Mds MAD
CMR — pensions civiles	Déficit technique de 7,2 Mds MAD en 2024 ; épuisement des réserves projeté vers 2030
CNSS — régime général	Excédent global de 4,0 Mds MAD, mais taux de préfinancement de 61 % seulement
AMO	Plus de 32 millions de bénéficiaires en 2025 (≈ 88 % de la population), dont près de 11 millions au titre de l'AMO-Tadamon
Cotisations AMO-Tadamon payées par l'État à la CNSS	8,14 Mds MAD en 2023 ; 9,17 Mds MAD en 2024

Sources : Bank Al-Maghrib, ACAPS, AMMC, Rapport sur la stabilité financière 2024 ; note sur la généralisation de l'AMO accompagnant le PLF 2026.

Mesures

- **Loi-cadre de réforme des retraites en 2027**, sur la base de l'architecture à deux pôles (public et privé) issue du dialogue social d'avril 2024, négociée avec les partenaires sociaux.
- **Paramètres arbitrés et publiés avec leur impact chiffré** : relèvement progressif de l'âge légal, taux de cotisation, base de calcul et règles de revalorisation ; prise en compte de la pénibilité et protection des petites pensions.

- **Un rapport actuariel public et annuel** pour chaque régime, présenté au Parlement.
- **Soutenabilité de l'AMO** : meilleur recouvrement des cotisations des travailleurs non salariés, maîtrise des dépenses (protocoles de soins, médicaments génériques, tiers payant contrôlé), achèvement du transfert de la gestion de la CNOPS vers la CNSS, comptes publiés chaque année par régime.

Pourquoi ce volet est décisif

Une réforme des retraites reportée est une dépense future certaine. La chiffrer, la calendrier et la publier conditionne la crédibilité de tous les autres engagements : aucune dépense nouvelle de ce programme ne doit être financée en repoussant cette réforme.

Chantiers d'accompagnement

Cinq domaines ne relèvent pas des sept chantiers prioritaires mais conditionnent leur réussite. Chacun reçoit une orientation et un indicateur public.

Domaine	Orientation	Indicateur public
Logement	Évaluer l'aide directe au logement (ciblage, effet sur les prix et sur l'offre) ; mobiliser le foncier public pour un parc locatif abordable ; raccourcir les délais d'autorisation de construire.	Délai médian d'autorisation ; part des aides versées aux ménages modestes
Justice	Publier les délais de jugement par juridiction ; garantir l'exécution des jugements rendus contre l'administration ; dématérialiser les procédures ; renforcer l'aide juridictionnelle.	Délai moyen par type d'affaire ; taux d'exécution des jugements contre l'État
Compensation	Réformer progressivement la subvention du gaz butane selon un calendrier annoncé, en la remplaçant par des transferts ciblés via le Registre social unifié et en protégeant les ménages vulnérables. La charge de compensation est prévue à 13,2 Mds MAD en 2027.	Part de la subvention bénéficiant aux 40 % de ménages les plus modestes
Culture et sport	Équipements de proximité gérés avec les associations ; sport scolaire généralisé ; soutien aux industries culturelles et créatives.	Taux de pratique sportive des jeunes ; fréquentation des équipements
Coupe du monde 2030	Tableau consolidé et public des coûts, des engagements pluriannuels et des risques de dépassement ; test d'usage après la compétition pour chaque grand projet.	Écart entre coût prévu et coût réalisé, par projet

Source de la charge de compensation : Bank Al-Maghrib, prévisions du 22 septembre 2026.

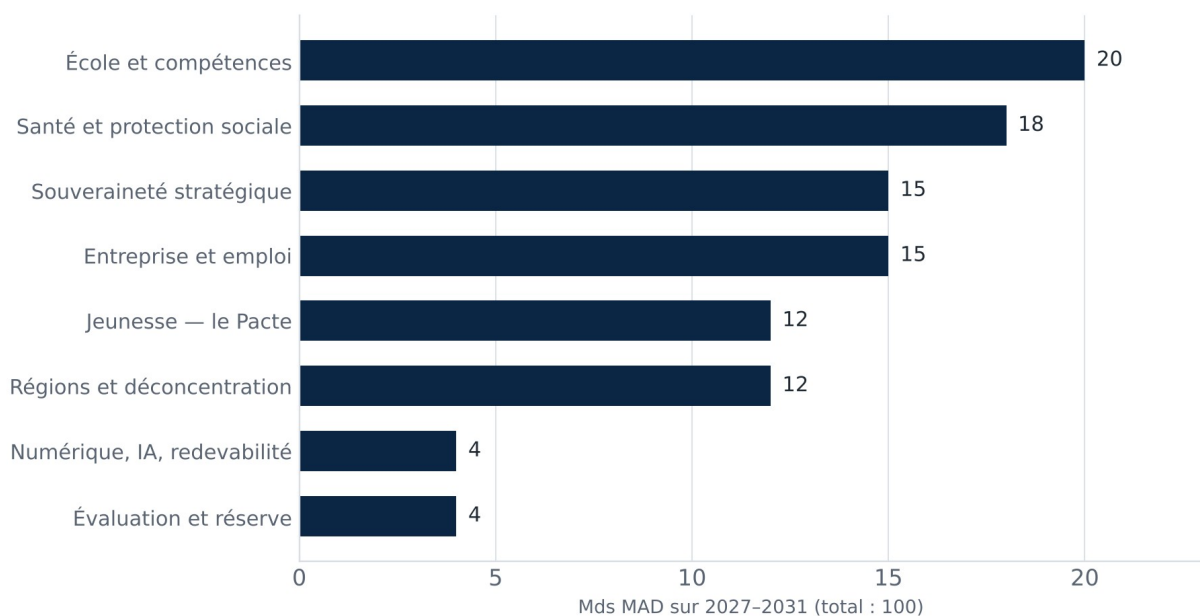
Les Marocains du monde

Services consulaires dématérialisés, guichet d'investissement dédié, reconnaissance des compétences acquises à l'étranger, mobilisation des talents scientifiques sur des programmes de recherche et d'enseignement.

6. Cadre budgétaire : une enveloppe-plafond, pas une promesse de ressources

Le programme propose une **enveloppe-plafond de 100 milliards de dirhams sur 2027–2031, soit 20 milliards par an en moyenne**. Rapportée à un PIB nominal d'environ 1 800 milliards de dirhams en 2026 (ordre de grandeur déduit des données de Bank Al-Maghrib), elle représente environ **1,1 % du PIB par an**. Elle ne constitue ni un crédit voté, ni une dépense supplémentaire acquise : c'est un plafond de programmation, ouvert chaque année par la loi de finances, dans le respect de la trajectoire de déficit et de dette.

Chantier	5 ans (Mds MAD)	Par an	Règle d'engagement
1. Souveraineté stratégique	15	3,0	Classement par coût du m ³ , énergie et impact
2. Entreprise et emploi	15	3,0	Versement majoritaire après preuve
3. Jeunesse — Pacte	12	2,4	Financement des opérateurs à l'insertion
4. École et compétences	20	4,0	Après mesure des écarts d'apprentissage
5. Santé et protection sociale	18	3,6	Priorité à l'accès et à la qualité
6. Régions et déconcentration	12	2,4	Formule publique, pas de double financement
7. Numérique, IA et redevabilité	4	0,8	Interopérabilité et protection des données
Évaluation, audit et réserve pour risques	4	0,8	Pas de structure parallèle
Total	100	20	≈ 1,1 % du PIB par an



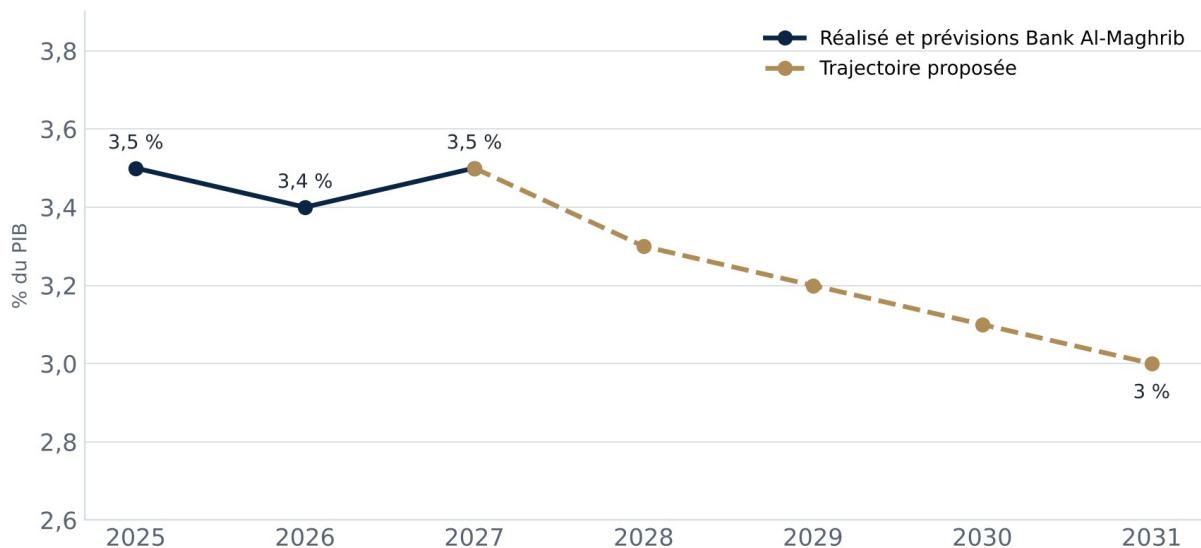
Graphique 1 — Répartition de l'enveloppe-plafond par chantier, en milliards de dirhams sur 2027–2031.

Scénario de mobilisation des ressources (conditionnel)

Source	Mds MAD	Condition
Revue des dépenses et redéploiement des programmes à faible impact ou non prêts	40	Revue lancée dans les 100 jours ; résultats publiés
Élargissement de l'assiette et meilleure conformité fiscale	25	Estimation prudente, validée et publiée
Dons et partenariats non remboursables avérés	10	Conventions signées uniquement
Marge budgétaire annuelle additionnelle	25	Ouverte seulement si la trajectoire de déficit et de dette reste soutenable
Total	100	Les financements concessionnels sont de la dette : ils ne sont pas comptés comme recettes

Cinq règles de discipline budgétaire

1. **Aucune dépense permanente financée par une recette exceptionnelle** (année agricole favorable, cession d'actifs, financements innovants).
2. **Trajectoire** : déficit ramené vers 3 % du PIB en fin de mandat et dette du Trésor en baisse, en cohérence avec la trajectoire officielle annoncée.
3. **Porte de maturité** : aucun projet n'est financé sans étude de faisabilité, coût complet, coût de fonctionnement après 2031 et porteur désigné.
4. **Évaluation obligatoire** : tout programme de plus d'un milliard de dirhams fait l'objet d'une évaluation indépendante publiée.
5. **Clause de sortie** : chaque dispositif est revu à deux ans ; ce qui ne produit pas d'effet supplémentaire démontré est arrêté et ses crédits sont réaffectés.



Graphique 2 — Déficit budgétaire en % du PIB : réalisé 2025 et prévisions de Bank Al-Maghrib (2026–2027), puis trajectoire proposée jusqu'en 2031.

Si la croissance ralentit ou si la sécheresse revient

Trois priorités sont protégées : la sécurité hydrique, le Pacte jeunesse et les soins primaires. Sont ajustés en premier : le rythme des projets non prêts, le calendrier de certaines dépenses numériques et la montée en charge des contrats régionaux. Les ajustements sont publiés et expliqués devant le Parlement.

Chiffrage unitaire des trois mesures phares

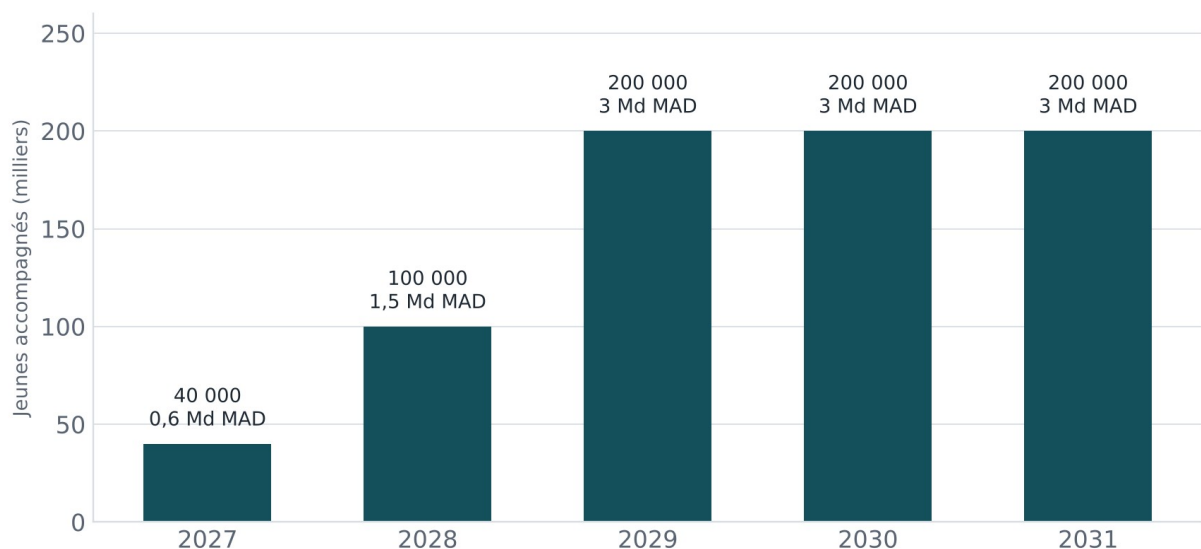
Les enveloppes par chantier sont des plafonds. Pour trois mesures phares, le programme fournit un chiffrage ascendant, construit à partir de coûts unitaires. **Ces coûts sont des hypothèses de travail explicites**, à confirmer par les ministères dans les 100 premiers jours ; leur intérêt est de rendre chaque dirham discutable et vérifiable.

A. Garantie « Aucun jeune sans solution » (E2) — 12 Mds MAD

Poste	Hypothèse	Coût par jeune
Conseiller référent	1 conseiller pour 80 jeunes par an ; coût complet de 120 000 MAD par an	1 500 MAD
Solution proposée	Moyenne pondérée : stage rémunéré de 6 mois, formation courte qualifiante, aide au premier emploi ou microfinancement	11 000 MAD
Levée des freins	Transport, garde d'enfants, accès au numérique	2 500 MAD
Total par parcours		≈ 15 000 MAD

Année	Jeunes accompagnés	Coût (Mds MAD)
2027 (3 régions pilotes)	40 000	0,6
2028 (extension)	100 000	1,5
2029	200 000	3,0
2030	200 000	3,0
2031	200 000	3,0
Systèmes d'information et évaluation d'impact	—	0,9
Total	740 000 parcours	12,0

Lecture : si 50 % des jeunes sont encore en emploi à 12 mois, le coût par insertion durable est d'environ 30 000 MAD, à comparer au coût social et fiscal d'un jeune durablement exclu.



Graphique 3 — Montée en charge de la garantie « Aucun jeune sans solution » : jeunes accompagnés et coût annuel.

B. Paiement des entreprises à 60 jours (E5) — coût budgétaire net quasi nul

Composante	Analyse
Coût récurrent	Intérêts moratoires automatiques sur les seuls retards : nuls si les délais sont tenus. C'est une incitation, pas une dépense programmée.
Effort de trésorerie ponctuel	Apurement du stock d'arriérés, à mesurer par un audit de la TGR dans les 100 jours et à étaler sur 2027–2028 si nécessaire. C'est de la trésorerie, pas une dépense nouvelle.
Suivi	Publication mensuelle des délais par ordonnateur, financée dans le chantier 7.
Effet attendu	De la liquidité rendue aux TPME et PME sans aucune subvention.

C. Soins primaires de proximité (E9) — 18 Mds MAD

Poste	Hypothèse	Mds MAD
Équipes supplémentaires (1 médecin, 2 infirmiers, 1 agent ; ≈ 700 000 MAD/an)	1 000 équipes en régime de croisière ; 3 500 équipes-années	2,45
Réhabilitation de centres de santé	1 000 centres × 3 M MAD	3,00
Unités mobiles (acquisition et fonctionnement)	300 unités × 2,5 M MAD	0,75
Formation accélérée et incitations en zones sous-dotées	Sur 5 ans	5,00
Médicaments essentiels et logistique de proximité	Sur 5 ans	2,00
Réduction ciblée du reste à charge des ménages vulnérables	Sur 5 ans	4,00
Télémédecine et systèmes d'information	Sur 5 ans	0,80
Total		18,00

Base de population : ≈ 36,8 millions d'habitants (RGPH 2024). Le besoin réel en équipes sera fixé par la cartographie nationale de 2027. Toutes les hypothèses sont publiées pour pouvoir être contestées et corrigées : c'est le principe même du programme.

7. Gouvernance de l'exécution : piloter par la preuve

L'expérience internationale est constante : les programmes échouent moins par manque d'idées que par défaut d'exécution. Le dispositif proposé est **léger, placé auprès de la Cheffe du gouvernement, et ne crée aucune administration parallèle.**

Instrument	Fonctionnement
Unité de pilotage des priorités	15 à 20 experts (analyse de données, finances publiques, conduite de projet) rattachés au Cabinet de la Cheffe du gouvernement. Elle suit les douze engagements, prépare les arbitrages et alerte sur les retards. Elle ne remplace pas les ministères.
Un responsable par résultat	Pour chaque engagement : un ministre responsable, un haut fonctionnaire « propriétaire » du résultat, une trajectoire trimestrielle et une matrice claire des compétences.
Revue mensuelle des priorités	La Cheffe du gouvernement et le ministre concerné, 45 minutes, sur la base des données : où en est-on, qu'est-ce qui bloque, quelle décision prendre.
Conférence avec les Régions	Semestrielle, avec les présidents de Régions, sur l'exécution des contrats État-Région et des transferts de compétences.
Coordination de la majorité	Charte de la majorité et instance de concertation mensuelle des chefs de partis, pour arbitrer en amont plutôt que corriger en aval.
Tableau de bord public	Publication trimestrielle simplifiée et rapport annuel complet ; bilan d'étape annuel devant le Parlement, dans le cadre de l'art. 101 de la Constitution ; évaluation indépendante à mi-mandat en 2029.
Données	Conventions de partage avec le HCP, la CNSS, la DGI et la TGR ; définitions et sources publiées ; protection des données personnelles.

La fiche-engagement : format standard

Chaque engagement fait l'objet d'une fiche de deux pages, mise à jour chaque trimestre : résultat visé et valeur de référence ; responsable politique et administratif ; financement et source ; jalons trimestriels ; indicateurs et source de la donnée ; risques et parades ; décision attendue de la Cheffe du gouvernement.

Économie politique : faire converger quatre programmes

Le programme d'une coalition n'est pas celui d'un parti. Une majorité de quatre formations doit transformer quatre programmes électoraux en un seul contrat d'exécution. La méthode proposée tient en quatre étapes, conduites dans les 100 premiers jours.

Étape	Contenu
1. Matrice de convergence	Chaque engagement des quatre programmes est classé : convergent, compatible, à arbitrer, ou incompatible avec le cadre budgétaire.
2. Arbitrage chiffré	Les points « à arbitrer » sont tranchés par la Cheffe du gouvernement sur la base d'une fiche de coût et d'impact, après consultation des chefs de partis.
3. Attribution visible	Chaque engagement retenu indique le ou les partis qui le portent : chacun peut revendiquer ses résultats devant ses électeurs.
4. Charte de la majorité	Règles de solidarité gouvernementale, de communication et de règlement des désaccords ; revue semestrielle.

8. Agenda législatif et réglementaire prioritaire

Texte proposé	Objet	Échéance
Décrets d'application de la Charte nationale de la déconcentration administrative	Transferts de compétences et délégation de crédits	12 mois
Projet de loi sur la sécurité des approvisionnements et les stocks stratégiques	Cadre unifié, contrôle, publication	2027
Décret instituant la Garantie « Aucun jeune sans solution »	Droit à une offre en 4 mois, financement des opérateurs à la performance	2027
Renforcement du dispositif sur les délais de paiement	Intérêts moratoires automatiques pour l'État et les EEP ; publication mensuelle	2027
Texte sur l'interopérabilité et la donnée publique	Principe « une seule fois », partage sécurisé des données	2027–2028
Cadre de l'évaluation des politiques publiques	Évaluation obligatoire des programmes de plus d'un milliard de dirhams	2028
Calendrier de réforme de la compensation du gaz butane	Décompensation progressive et transferts ciblés via le RSU	LF 2027
Projet de loi-cadre de réforme des régimes de retraite	Architecture à deux pôles, paramètres, pénibilité, rapport actuariel annuel	2027
Textes d'application dans le domaine de l'eau	Gestion de la demande, réutilisation, police de l'eau	2027–2028

Liste indicative à arrêter avec le Secrétariat général du gouvernement, en tenant compte des textes déjà en cours d'adoption.

9. Feuille de route 2026–2031

Période	Décisions et livrables
100 premiers jours	Présentation du programme devant le Parlement (art. 88) ; décret créant l'Unité de pilotage ; référentiel d'indicateurs arrêté avec le HCP ; lancement de la revue des dépenses ; inventaire des engagements liés à 2030 ; calendrier des textes de déconcentration ; choix des trois régions pilotes du Pacte jeunesse ; ajustements au projet de loi de finances 2027 et, si nécessaire, loi de finances rectificative.
2027	Lancement des pilotes du Pacte jeunesse ; signature des douze contrats État-Région ; loi sur la sécurité des approvisionnements ; programme national de réduction des pertes d'eau ; premier tableau de bord public.
2028	Extension du Pacte jeunesse ; premières évaluations d'impact ; montée en charge des soins primaires et de l'école dans les provinces prioritaires.
2029	Évaluation indépendante à mi-mandat ; arrêt ou réorientation des dispositifs à faible impact ; généralisation du Pacte aux douze régions.
2030	Coupe du monde : livraison des équipements et plan d'héritage ; consolidation des services et du financement de fonctionnement.
2031	Bilan final public présenté au Parlement et aux citoyens avant la fin de la législature.

10. Risques et parades

Risque	Parade
Sécheresse et volatilité de la croissance	Budget en scénarios ; priorités protégées ; aucune dépense permanente sur recette ponctuelle.
Choc énergétique et déficit extérieur	Efficacité énergétique, renouvelables, stocks stratégiques, ciblage des aides vers les ménages vulnérables.
Dérive des coûts liés à 2030	Porte de maturité, réserve pour risques, publication des avenants et des délais.
Divergences au sein d'une majorité de quatre partis	Charte de la majorité, arbitrages mensuels, engagements partagés et visibles.
Capacité administrative insuffisante	Séquençage, renforcement des compétences régionales, mutualisation de l'ingénierie.
Bénéficiaires inscrits sans amélioration réelle	Indicateurs de résultat et de maintien, vérification indépendante, récupération des aides indues.
Rupture des séries statistiques	Référentiel unique fixé avec le HCP dans les 100 jours ; définitions publiées.
Défiance citoyenne (38 % de participation)	Données simples et publiques, retours des citoyens et des Régions, réponse publique du gouvernement aux écarts.

Annexe A — Tableau de bord des résultats

Indicateur	Référence	Cible 2031	Source / fréquence
Emplois nets créés (cumul)	—	1 000 000	HCP EMO, trimestriel
Part déclarée CNSS et maintenue 12 mois	À établir 2027	≥ 60 %	CNSS, semestriel
Chômage strict	9,5 % (T2 2026)	≤ 8 %	HCP, trimestriel
Chômage 15–24 ans	27,2 % (T2 2026)	< 20 %	HCP, trimestriel
Sous-utilisation de la main-d'œuvre	18,9 % (T2 2026)	≤ 15 %	HCP, trimestriel
Taux d'activité des femmes	18,1 % (T2 2026)	24 %	HCP, trimestriel
NEET 15–29 ans	Référence HCP 2026	–20 %	HCP, annuel
Délai de paiement public	À publier	≤ 60 jours	TGR, mensuel
Pertes des réseaux urbains d'eau	Diagnostic 2027	–10 points	Distributeurs, annuel
Maîtrise lecture/calcul fin de primaire	Mesure 2027	+15 points	Évaluation nationale, annuel
Abandon scolaire (provinces prioritaires)	Référence 2026	–30 %	Ministère, annuel
Population rattachée aux soins primaires	Cartographie 2027	90 %	Ministère de la Santé, annuel
Investissement ministériel délégué	À établir	≥ 30 % (2029)	TGR, annuel
Démarches entièrement en ligne	Inventaire 2027	100 démarches	Ministère, trimestriel

Les cibles sont des propositions politiques, non des prévisions du HCP. Elles sont confirmées ou ajustées dans les 100 premiers jours après mesure des références.

Annexe B — Bibliographie et sources

Sources consultées le 14 octobre 2026.

- Discours de Sa Majesté le Roi à l'ouverture de la 1re session de la 1re année législative de la 12e législature, Rabat, 9 octobre 2026. Texte publié par Le Matin : <https://lematin.ma/activites-royales/sm-le-roi-adresse-un-discours-au-parlement/369511>
- Royaume du Maroc, Constitution de 2011 (articles 49, 70, 88, 89, 92 et 101). Secrétariat général du gouvernement : https://www.sgg.gov.ma/Portals/0/constitution/constitution_2011_Fr.pdf
- Haut-Commissariat au Plan, Situation du marché du travail au deuxième trimestre 2026 (EMO2026), 3 août 2026 : https://m.hcp.ma/Situation-du-marche-du-travail-au-Maroc-au-deuxieme-trimestre-de-2026-a-partir-de-la-nouvelle-enquete-sur-la-main-d_a4342.html
- Haut-Commissariat au Plan, Activité, emploi et chômage — résultats annuels 2025 : https://www.hcp.ma/Activite-emploi-et-chomage-resultats-annuels-2025_a4310.html
- Haut-Commissariat au Plan, Jeunes NEET au Maroc : profilage statistique au profit de l'action publique, 2026 : https://www.hcp.ma/Jeunes-NEET-au-Maroc-Profilage-statistique-au-profit-de-l-action-publique_a4302.html
- Haut-Commissariat au Plan, Budget économique exploratoire 2027, juillet 2026 : https://www.hcp.ma/Budget-economique-exploratoire-2027-Perspectives-economiques-pour-les-annees-2026-et-2027-Juillet-2026_a4338.html

7. Haut-Commissariat au Plan, Recensement général de la population et de l'habitat 2024 : <https://www.hcp.ma>
8. Bank Al-Maghrib, prévisions macroéconomiques du 22 septembre 2026 (synthèse Boursenews) : <https://boursenews.ma/article/marches/Bank-Al-Maghrib-abaisse-ses-previsions-de-croissance-et-d-inflation-pour-2026>
9. Bank Al-Maghrib, Rapport sur la politique monétaire, septembre 2026 — finances publiques (synthèse Challenge, 26 septembre 2026) : <https://www.challenge.ma/maroc-le-futur-gouvernement-doit-il-sinquieter-de-letat-des-finances-publiques-324747/>
10. Bank Al-Maghrib, ACAPS et AMMC, Rapport sur la stabilité financière 2024 — régimes de retraite (synthèse Hespress, 27 août 2025) : <https://fr.hespress.com/436525-436525.html>
11. Ministère de l'Économie et des Finances, Projet de loi de finances 2026 : <https://www.finances.gov.ma/fr/vous-orientez/Pages/plf2026.aspx>
12. Ministère de l'Économie et des Finances, note sur la généralisation de l'AMO accompagnant le PLF 2026 (synthèse Finances News, 21 octobre 2025) : <https://fnh.ma/article/actualites-marocaines/amo-maroc-plf-2026>
13. Ministère de l'Équipement et de l'Eau, situation des barrages au 1er octobre 2026 (synthèse Le360) : https://fr.le360.ma/economie/barrages-legere-decrue-en-septembre-mais-des-reserves-consequentes-le-bilan-bassin-par-bassin_7DQ6RSYEC5FMZFDB63OI6RSTXM/
14. Élections législatives du 23 septembre 2026 — participation (Morocco World News, 3 octobre 2026) : <https://www.moroccoworldnews.com/2026/10/340579/pams-national-council-tasks-el-mansouri-with-government-coalition-talks/>

Hafid Boutchakkoucht — chercheur indépendant

Politiques publiques, science politique et relations internationales · ORCID 0009-0007-3785-5570 · hafidboutchakkoucht@gmail.com